



Château de Joudes Saint-Amour

**Un chemin d'espérance dans un monde imprévisible
Du dimanche 25 juillet au dimanche 1^{er} août 2021**

Une année effrénée

Qui aurait pu imaginer au début de l'année 2020 que, trois mois plus tard, la moitié de la population mondiale serait confinée, qu'il n'y aurait plus d'avions dans le ciel, plus de touristes à la Tour Eiffel, que l'on serait obligé de sortir avec des attestations de déplacement dérogatoire et que pour aller à l'Eglise, il nous faudrait nous inscrire au préalable sur une liste d'attente afin de respecter les jauges d'accueil imposées par l'administration ? Depuis mars 2020, nous vivons une époque effrénée, dans un contexte de pression médiatique inédit et de déchirure du tissu social qui n'a pas son égal dans l'histoire contemporaine de notre pays. Ce temps restera dans les mémoires comme l'année de toutes les sidérations.

Sur cette crise pandémique se sont superposés des traumatismes et des débats nouveaux. Entre autre le fanatisme religieux qui s'est traduit par des actes terroristes d'une extrême virulence, lesquels nous rappellent cruellement que le paisible « *vivre ensemble* » reste une utopie. Un climat de violence, en paroles et en actes, déchire les relations conjugales, sociétales, inter-races jusqu'à faire monter des haines inédites. D'où le projet de loi « *confortant les principes de la République* », en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, et qui dans son exposé des motifs veut en « *terminer avec l'impuissance face à ceux qui malmènent la cohésion nationale et la fraternité, face à ceux qui méconnaissent la République et bafouent les exigences minimales de vie en société* ».

Pourquoi cette semaine ?

Dans les débats qui agitent actuellement la société française, où placer le curseur entre liberté de conscience et principes républicains ? Comment faire la part des choses entre volonté de préserver la cohésion nationale et les risques d'amalgame que ne manqueront pas de faire certains ? Comment discerner les enjeux sociaux lorsque le Pouvoir décide de tout contrôler et de tout légiférer au nom de la sécurité du citoyen ? Et que dire de l'attrait grandissant de nos contemporains pour les faits alternatifs et les théories du complot ? Face à de tels bouleversements, que doit être l'attitude du chrétien et comment peut-il demeurer un témoin pertinent pour ceux qui l'entourent ? Nos églises peuvent-elles se réinventer sans perdre leur âme ni renier ce qui fait leur force ? Comment vivre la communion fraternelle quand la distanciation sociale est désormais la règle ? Est-il possible de créer du vrai lien quand le virtuel devient la norme ?

Soyons précis

Le simplisme n'est pas de mise et l'observation insuffisante. Durant cette semaine, nous tenterons d'apporter **des réponses bibliques solides à des problèmes nouveaux**. Au travers de rencontres plénières, d'ateliers en petits groupes, de partages et d'échanges, nous essaierons d'ouvrir une voie en évitant à tout prix deux écueils : le repli sur soi ou entre soi, qui nous déconnecterait du monde réel, et le désespoir à l'idée de ne pas pouvoir « *repartir et vivre comme avant* ». Toutes ces crises nous rappellent que le monde est imprévisible et qu'il est nécessaire de nous adapter

en permanence. Sans oublier la question : et Dieu dans tout ça ? C'est toute cette réflexion que nous voulons mener avec vous.

Quelques sujets que nous traiterons

- Pour que la façon de vivre l'Église ne soit pas juste le reflet de la société qui l'entoure
- Mieux habiter notre histoire et notre culture pour mieux habiter l'Église ensemble
- Entre présentiel et virtuel, réinventer la vie communautaire dans l'Église
- Vivre en Église dans un monde connecté
- Technologies de la communication et relations humaines : risques, enjeux, opportunités
- Quels enseignements/messages transmettre face aux désarrois de nos contemporains ?
- Témoigner de Jésus-Christ dans un monde imprévisible
- Prolifération des écrans et éducation numérique
- Comprendre la laïcité à la française
- Comment l'Église a traversé les grandes crises du passé ?
- Apprendre à vivre autrement (la sobriété heureuse, le retour à l'essentiel, sortir de la frénésie consumériste...)
- La question du rapport à la vérité dans un monde qui fait place aux faits alternatifs et au complotisme
- La liberté de conscience et les principes républicains
- Vraiment comprendre la loi « confortant les principes de la République »
- Etc...

Mais aussi...

Nous ferons aussi la part belle à la détente, au repos, au jeu, aux activités physiques, au ressourcement et à la découverte des richesses de la magnifique Bourgogne Franche comté (visites, baignades, dégustations, etc...).

Les intervenants

| | |
|--|---|
| Catherine Audéoud – Maître de conférences en histoire du droit | Norbert Audéoud - Directeur de l'excellence opérationnelle du groupe KNAUF et prédicateur itinérant |
| Jean-Claude Girondin – Docteur en sociologie | Éric Denimal – Pasteur – Journaliste et écrivain |
| Frédéric et Geneviève Baumann – Consultants en CNV | Gérard et Martine Hoareau- Conseillers – Formateurs |

Bulletin d'inscription

Date et lieu : Du 25 juillet au 1^{er} août 2021 au Château de Joudes Saint Amour – Début à 14 h le dimanche.

À renvoyer avec votre acompte de 100 € par personne, à l'ordre du Château de Joudes Saint Amour – Lieu-dit « Le Château » - 71480 Joudes. Votre inscription sera définitive après réception de ce bulletin et de l'acompte de réservation. Paiement par virement (IBAN : FR76 1213 5003 0008 0005 9556 450 – BIC : CEPAPFRPP213 – Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté), carte bancaire, chèque ou chèques vacances.

NOM PRÉNOM(s)
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TÉLÉPHONE E.MAIL

Prix de de la semaine par personne

- Chambres d'hôtes et chambre confort (toilettes et sanitaires privés) : 490 €
- Chambre économique (toilettes et sanitaires partagés) : 390 €
- Réduction de 10% pour les couples et pour les étudiants
- Supplément de 70 € pour les personnes désirant une chambre individuelle
- Les prix ci-dessus incluent la pension complète, les frais d'enseignement, les pauses café, la mise à disposition d'une parure de drap et la taxe de séjour.

